



Maia Courtois,  
journaliste



Diplômée depuis la fin 2017, Nadine Amorim intervient à domicile mais aussi en établissements auprès de personnes fragilisées.

## Nadine Amorim

# « La personne n'est plus malade : elle est artiste »

Devenue art-thérapeute à l'occasion d'une reconversion professionnelle, Nadine Amorim intervient notamment à domicile, auprès de personnes âgées souffrant de troubles de la mémoire. Elle développe une pratique au sein de laquelle les supports artistiques revalorisent les personnes, calment les angoisses, et libèrent parfois des mots. L'écoute de l'individu est au cœur de cette thérapie par la médiation, capable de s'adapter à des pathologies diverses, mais demeurant encore trop méconnue.

**L**orsque Nadine Amorim a commencé à faire de l'art-thérapie avec cette femme âgée toute recourbée sur son fauteuil roulant, celle-ci avait « *les poignets mal consolidés et beaucoup de douleurs* ». Dès les premières séances pourtant, « *elle s'est mise à peindre avec plaisir, à retrouver des gestes, des sons, le crissement du pinceau sur la feuille...* » La prise en charge avait commencé en novembre, avec un kinésithérapeute et une orthophoniste. « *Elle s'est très vite redressée. Fin décembre, elle s'est mise à marcher à nouveau, chose qu'elle ne faisait plus depuis quelques années.* » Na-

dine Amorim a fait le choix d'une reconversion professionnelle après une carrière de quinze ans dans la communication culturelle. Elle évoque le cancer de son père : « *J'ai été aidante pendant quatre ans et tous les dimanches, on peignait. C'était un temps où l'on ne pensait pas à autre chose. Quand il peignait, il parlait, ce qui n'était pas dans sa nature.* » Forte de longues années de pratique artistique, elle se lance dans un double diplôme entre la faculté de médecine Paris-Descartes et le centre hospitalier Sainte-Anne. Ses stages la mènent auprès d'enfants autistes, de

jeunes femmes souffrant de troubles de l'anorexie, en hôpital psychiatrique... Un stage à l'hôpital de jour Mémoire et Fragilités de l'hôpital Sainte-Marie, accueillant des personnes en début de maladie Alzheimer et apparentées, lui fait prendre conscience du potentiel de la « *mémoire esthétique* ». Il s'agit de « *recréer des chemins de mémoire qui ne soient pas ceux du quotidien, mais passent par le souvenir esthétique, l'émotion, la sensorialité* ». Nadine Amorim achève sa formation fin 2017. Désormais, elle anime des ateliers en addictologie à l'hôpital, travaille auprès d'une

personne âgée en Ehpad, et de deux autres à domicile souffrant de troubles de la mémoire. Elle se rend chez ces dernières une fois par semaine, pour des séances d'un peu plus d'une heure.

## « Re-narcissisation »

L'une d'elles lui lance chaque vendredi, depuis des mois : « *D'accord, vous êtes art-thérapeute, mais moi je ne suis pas malade!* » Face au déni de la perte de mémoire, Nadine Amorim essaie de « *créer une alliance thérapeutique* » avec la personne, d'abord en lui répétant la raison de sa présence. Ces troubles sont aussi sources d'anxiété. La dernière fois, elle a trouvé la patiente sur son palier, enfermée dehors sans ses clefs. Après avoir récupéré un double auprès de la voisine, la professionnelle a installé comme à l'habitude sa nappe et ses pinceaux. « *Il faut alors accueillir l'angoisse par un travail artistique. Pour cela, on peut travailler sur des matières fluides, utiliser de l'aquarelle ou du pastel sec, quelque chose qui ne va pas crisser sur la feuille mais glisser en mouvement.* » Le travail entre patient et art-thérapeute consiste à « *échanger exclusivement sur ce qui vient de se passer* », explique-t-elle. Elle accueille donc beaucoup d'émotionnel : « *Un parallèle inconscient se fait entre notre vie et ce qui se passe pendant l'atelier. C'est comme cela que l'on construit quelque chose.* » Les pratiques varient selon les art-thérapeutes, mais Nadine Amorim préfère « *ne pas donner de consignes* ». Hormis avec les personnes malades d'Alzheimer, pour lesquelles « *la page blanche peut créer de l'angoisse* ». Il n'existe pas de dispositif prédéfini pour telle ou telle pathologie. Tout est du « *sur-mesure* » : les supports artistiques s'adaptent aux individus. Avec la seconde personne que

l'art-thérapeute accompagne à domicile, le chant est ainsi venu au fil des séances. « *C'est une femme isolée, sensible à ce qu'elle peint. Cela lui ramène des souvenirs qu'elle me partage, et comme elle prend du plaisir, elle va se mettre à chanter...* » La professionnelle a donc commencé à mettre une musique de fond pour l'y encourager : « *Je m'appuie sur ce qui fonctionne bien chez chaque personne. Pour elle, chantonner crée un environnement agréable.* » L'autre femme accompagnée à domicile aimait peindre auparavant. Elle en a gardé un don pour les couleurs. « *Je lui présentais une feuille d'arbre, mais elle n'était pas en capacité de la reproduire. Par contre, les couleurs de la feuille l'inspiraient! Elle se mettait à créer des camaïeux extrêmement précis...* » De quoi tirer une satisfaction, voire « *une re-narcissisation* », soutient Nadine Amorim. L'art-thérapie permet de montrer à la personne qu'elle est capable. Au début de chaque atelier, « *elle met son tablier, son costume de jour. Elle n'est plus malade : elle est artiste aujourd'hui* », décrit la professionnelle. « *On va travailler sur l'artiste qui est là à expérimenter des erreurs, des phases de déprime ou d'excitation. Lorsque la personne est engagée dans ce processus de création, il y a de fortes chances pour que quelque chose se passe.* »

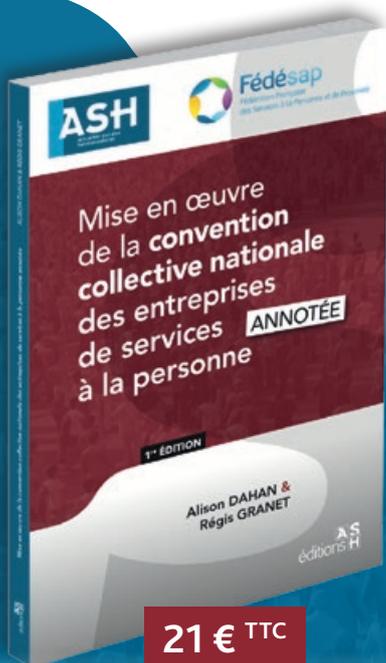
## Accueillir ce que la personne donne

Nadine Amorim définit l'art-thérapie comme une psychothérapie, « *sauf qu'on utilise le travail de la matière comme médiation, au lieu de la parole* ». Musique, danse, théâtre ou arts plastiques : ces médiations visent l'introspection des personnes « *qui n'utilisent pas la parole d'une manière suffisamment adap-*

*tée pour une psychothérapie* ». Les jeunes femmes souffrant d'anorexie mentale, par exemple, « *maîtrisent souvent extrêmement bien la parole : y recourir est compliqué parce que l'on tourne en rond. J'utilise donc le modelage pour les amener à réfléchir d'une manière plus personnelle* ». Pour autant, la verbalisation n'est pas recherchée à tout prix. « *Il n'y a pas une séance qui se ressemble. Reste qu'à la fin, il y a toujours une production. Cette trace laissée sur le papier a un sens, cela peut ouvrir une parole : mais je ne suis pas dans l'interprétation ni dans la manipulation* », décrit la professionnelle. L'une des femmes à domicile se rend tout juste compte de ses problèmes de mémoire. Sa famille songe au placement en maison de retraite. « *Je ne suis pas en train de lui dire : "Préparez-vous!"* raconte Nadine Amorim. *Mais on va apprendre petit à petit à se séparer de certaines choses, évoquer la possibilité de quitter son logement...* » Le recours au symbolique installe une prise de conscience progressive de cette période de transition. « *Je ne suis pas en train de la faire parler à tout prix. C'est elle qui, en faisant de l'art, réfléchit tout haut, explique la professionnelle. En fonction du sujet je vais rebondir dessus, le plus artistiquement possible. Ou l'é luder si c'est trop douloureux.* » Nadine Amorim suit une règle d'or : tout ce qui se passe dans l'atelier reste dans l'atelier. Hors de question de montrer à la famille les productions artistiques, sauf si la personne en formule le souhait. L'art-thérapie est aussi un accompagnement des proches : « *Cela soulage de savoir que le parent malade, souffrant, dispose d'un moment de bien-être, d'un espace dans lequel il peut s'exprimer.* » Nadine Amorim échange régulièrement avec la famille et les soignants. « *Même si je suis indépendante à domicile, l'idée est de travailler en équipe. Ce n'est pas une thérapie qui va guérir, mais un ensemble de prises en charge.* » Reste qu'aux yeux de la professionnelle, le déclin vient toujours du patient lui-même. « *L'art-thérapie peut fonctionner avec énormément de personnes dès lors qu'elles s'engagent dans la démarche. Mais tout cela part du patient. À un instant donné, il est dans les bonnes conditions lui permettant de faire ce travail... C'est lui qui fait bouger des choses à l'intérieur.* » ■

## Un métier encore méconnu

« *Notre profession n'est pas reconnue, sauf si elle est intégrée dans l'institution* », regrette Nadine Amorim. Régulièrement dans ses démarches, la professionnelle se heurte à la méconnaissance des acteurs publics, responsables de centres communaux d'action sociale ou de pôles Seniors. Beaucoup lui demandent : « *Je ne sais pas à quoi sert l'art-thérapie... C'est quoi, des mandalas ?* » Elle se retrouve souvent à « *réexpliquer que ce n'est pas de l'occupational, mais un véritable travail d'introspection* ». L'absence d'un diplôme unique ne facilite pas les choses, selon elle. Nadine Amorim déplore la « *concurrence entre les écoles* » qui dessert l'objectif de reconnaissance collective. Conséquence : « *la dévalorisation du métier* », due aussi au fait qu'en France, selon elle, « *les thérapies non médicamenteuses sont complètement mal vues* ». Trouver sa place est loin d'être évident, y compris en institution : « *J'ai fait des stages très intéressants dans des structures où j'aurais adoré travailler, sauf qu'il y a un turn-over de stagiaires, et pas un turn-over d'art-thérapeutes* », raconte-t-elle. À domicile, l'absence de prise en charge représente un coût certain pour les familles. Nadine Amorim demande 50 euros de l'heure. Elle amène son matériel, se déplace quotidiennement en Île-de-France d'un lieu à l'autre. « *On gagne extrêmement mal sa vie. Il me semble que ça a du sens donc je continue dans cette voie. Mais il faut s'accrocher! Dommage, c'est un beau métier...* » témoigne-t-elle.



**21 € TTC**

## Mise en œuvre de la convention collective nationale des entreprises de services à la personne **ANNOTÉE**

Depuis l'extension par arrêté du 3 avril 2014 de la convention collective des entreprises de services à la personne du 28 septembre 2012, de nombreuses évolutions ont eu lieu tant sur le plan du droit du travail que sur le texte conventionnel originel.

Dès lors, pour la **Fédésap** (Fédération Française des Entreprises de services à la personne et de proximité), il est apparu nécessaire que les entreprises comme les salariés puissent bénéficier d'un ouvrage simple et complet regroupant l'ensemble des textes conventionnels.

Différentes questions peuvent se poser. Comment articuler les stipulations conventionnelles antérieures au droit positif ? Comment l'appliquer et interpréter les réserves posées par les arrêtés d'extension, identifier les modifications apportées au texte originel ?

La **Fédésap** a souhaité que les professionnels disposent d'un outil fonctionnel reprenant l'ensemble de ces éléments avec des annotations claires et précises.

### LES AUTEURS

**Alison DAHAN**, avocate spécialisée dans les services à la personne et titulaire d'un doctorat en droit social. Sa thèse de doctorat a été publiée dans un ouvrage intitulé « *Les services à la personne Quelle application du droit ?* ». Elle enseigne également le droit du travail au sein de l'université Lyon III et le cadre réglementaire de la GRH au sein du diplôme de management des structures d'action sociale et de santé de l'école de management Kedge à Paris.

**Régis GRANET**, titulaire d'un DEA de Droit est Directeur Juridique de la Fédésap (Fédération Française des Entreprises de Services à la Personne), enseignant en droit du travail et des établissements médico-sociaux à l'IUT Paris-Descartes. Il est négociateur de cette convention collective et de ses accords pour le collège patronal et a été pendant plus de 10 ans directeur juridique d'un des principaux réseaux de service à la personne.

### AU SOMMAIRE

- Relations contractuelles entre les parties
- Le statut professionnel
- Politique de l'emploi et du développement des carrières
- Relations collectives de travail
- Classification
- Protection sociale

ZASH13371\_APDDM\_07-19



## BON DE COMMANDE

À retourner à l'adresse suivante : ASH Publications  
Service VPC - 23 rue Dupont-des-Loges - 57000 Metz  
Tél. : 01 40 05 23 15 - E-mail : abonnements@info6tm.com

VPCAP00042

**OUI**, je commande ..... exemplaire(s) de :

**Mise en œuvre de la convention collective nationale des entreprises de services à la personne annotée** (réf. ZASH13371), au prix unitaire de **21 € TTC\***

Frais de port pour toute livraison en France métropolitaine, à Monaco et en Corse : 0,01 € par exemplaire commandé. **Pour tout envoi hors de France métropolitaine** (DOM-TOM Union européenne et étranger), ou pour tout renseignement complémentaire, nous contacter, au **01 40 05 23 15**.

Vous trouverez ci-joint mon règlement de ..... € TTC + 0,01 € de frais d'envois par exemplaire commandé, par chèque à l'ordre de **ASH Publications** ; je recevrai une facture acquittée.

Date : .....

Signature et cachet :

\* TVA 5,5 % INCLUSE.

Conformément à la législation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant.

Mme  M. Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : ..... Service : .....

Société : .....

Adresse : .....

Code postal : [ ] Ville : .....

Tél. : [ ] Fax : [ ]

E-mail : .....

N° Siret : [ ]

Code NAF : [ ]  Siège  Établissement

Nombre de salariés à mon adresse : .....

# POUR CRÉER, DÉVELOPPER VOTRE ACTIVITÉ, **PASSEZ AU SALON**



salon  
des services  
à la personne  
et de l'emploi  
à domicile

26 | NOVEMBRE 2019  
27 | PARIS • PORTE DE VERSAILLES

**INVITATION  
GRATUITE**  
(16€ sur place)

en partenariat avec



Partenaires officiels :



Partenaire média :

*Plème Vie*

